

COMMUNE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX
(Côtes d'Armor)

ARRETE MUNICIPAL n° 26/PSH 242

Portant sur l'autorisation d'occuper le domaine public et sur la modification de la circulation, rue des Lilas, à SAINT-QUAY-PORTRIEUX, le vendredi 26 juin 2026, de 08h à 18h, à l'occasion de travaux d'élagage.

Thierry SIMELIERE, Maire de la commune de SAINT-QUAY- PORTRIEUX,

- VU Le Code Pénal,
- VU Le Code de la Route,
- VU Le Code de la Voirie Routière,
- VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU Les délibérations du conseil municipal n° 23/05/2022-03 et n°22/04/2024-09, fixant les tarifs d'occupation du domaine public et privé communal,
- VU La demande de l'entreprise « SARL ELAGUEUR D'ARMOR ».

Considérant que par mesure de sécurité et afin de faciliter des travaux d'élagage, il est nécessaire de modifier la circulation, ainsi que d'autoriser l'occupation du domaine public, rue des Lilas, à SAINT-QUAY-PORTRIEUX, le vendredi 26 juin 2026, de 08h à 18h.


ARRETE

- ARTICLE 1 :** Le demandeur sera autorisé à occuper le domaine public au droit du n°15 B rue des Lilas, à SAINT-QUAY-PORTRIEUX, le vendredi 26 juin 2026, de 08h à 18h, à l'occasion de travaux d'élagage.
- ARTICLE 2 :** La circulation des véhicules sera interdite, rue des Lilas, *portion comprise entre le n°15 rue des Lilas et la rue Georges Clemenceau*, à SAINT-QUAY-PORTRIEUX, le vendredi 26 juin 2026, de 08h à 18h, à l'occasion de travaux d'élagage.
- ARTICLE 3 :** L'instauration d'une route barrée donnera lieu à la perception d'une redevance fixée par le Conseil Municipal d'un montant de 60€.
- ARTICLE 4 :** Une signalisation réglementaire sera mise en place par les services techniques.
- ARTICLE 5 :** Le commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Binic-Etables-sur-Mer, la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-QUAY-PORTRIEUX, le 11 mai 2026.

Le Maire,
Thierry SIMELIERE.





DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Demande à déposer 10 jours avant le début des travaux.

Le demandeur Particulier Entreprise

Nom : D. Demerut Prénom : Loïc
 Dénomination : S.A.R.L. Etapeur d'Armor Représenté par :
 N° SIRET : 832 165 596
 Adresse : 1, Kerouzeil
 Code Postal : 27580 Localité : Plouha
 Téléphone : 06 67 24 37 69 Courriel : demerut.loic88@gmail.com

Localisation du site concerné par la demande

Nom : P. Lé Prénom :
 Adresse : 15 bis rue de la
 Code Postal : 22410 Localité : SAINT-QUAY-PORTRIEUX

Nature de l'occupation


Travaux Livraison Déménagement Dépôt

Trottoir Chaussée Espace vert Autres

Date d'ouverture des travaux : 26/06/26 Date d'achèvement des travaux : 26/06/26

TARIFS OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	0.50	20	/m²	1	/jour	Total
Occupation privative de la voirie, échafaudages, dépôts de matériaux sur trottoir, chaussée, y compris véhicules de chantier m²/jour	5.00		/m²		/jour	10
tarif sans autorisation m²/jour	5.00		/m²		/jour	
Forfait route barrée (hors prestations de sécurité comprenant l'établissement d'une déviation par les services techniques et la fourniture de panneaux de signalisation).	30.00				/jour	
tarif sans autorisation	90.00				/jour	
Neutralisation de stationnement véhicules (déménagements, engins, livraisons...) /place/jour	3.00		/place		/jour	
tarif sans autorisation place/jour	30.00		/place		/jour	
Prestation minimale de sécurité (location de panneaux incluses-3 unités maximum)	50					
Prestation complète de sécurité (Mise en place d'une déviation et sécurisation du chantier par les services techniques)						Devis
Location de panneau de signalisation et barrières /unité/jour. Le matériel est à prendre au Centre Technique Municipale par le loueur, sauf manifestations d'intérêt local sur décision du Maire.	4.50		/u		/jour	
	30					
TOTAL						10-E 60€

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : Plouha Le : 11/05/26 Qualité : Loïc Demerut
 Nom : Demerut Prénom : Loïc
 Signature : 

modifié par le service de
la Police Municipale le
11/05/2026

